

Accords fiscaux—Loi

une chose que je n'arrive pas à m'entrer dans la tête. Les députés au fond là-bas semblent croire qu'il y a eu des compressions. Il faudrait bien pourtant analyser cette question du point de vue coûts. Je me rappelle du temps où les frais d'exploitation de ces institutions augmentaient de 17 p. 100 à cause du fort taux d'inflation. Le gouvernement précédent avait alors réduit à 6 et 5 p. 100 les subventions consenties aux provinces. Voilà qui m'apparaissait alors comme de véritables compressions compte tenu de la hausse réelle des coûts occasionnée chaque année par l'inflation. Or, maintenant que le taux de l'inflation est de 4 p. 100, en abaissant à 5 p. 100 des taux de croissance de 7, 8 et 9 p. 100, les paiements que le gouvernement fédéral verse aux contribuables provinciaux augmentent quand même plus que les frais d'exploitation des institutions concernées. Je trouve, pour ma part, qu'il n'y a pas de compression. Ces provinces obtiennent 1 p. 100 de plus que la hausse de leurs frais. Il y a donc augmentation des paiements fédéraux en réalité.

M. Waddell: Monsieur le Président, ces chiffres sont discutables. Je vérifierai le débat à ce sujet. D'après mes renseignements, nous allons encore perdre de l'argent. Le chiffre que l'on m'a cité pour la Colombie-Britannique était de 650 millions de dollars sur cinq ans. Nous avons besoin de cet argent. On peut dire tout ce qu'on veut au sujet de l'inflation, nous sommes contents qu'elle ait baissé, mais néanmoins, il semble que nous allons perdre 650 millions de dollars en cinq ans. Quelle que soit la façon dont on voit les choses, on me dit que nous perdons ce montant et que nous allons en pâtir.

M. Thacker: Monsieur le Président, c'est seulement une hausse parce que le taux d'augmentation est fondé sur un facteur différé qui tient compte de l'inflation maximale. Par conséquent, le transfert réel serait plus élevé que le coût réel de l'inflation à cause de ce facteur différé. La province va recevoir 650 millions de dollars de moins qu'en vertu de la formule antérieure, mais les frais réels n'augmentent que de 4 p. 100. Nous allons donner aux provinces 5 p. 100 au lieu des 7, 8 ou 9 p. 100 qu'elles auraient obtenus grâce à la formule. Tout ce débat est sans fondement, monsieur le Président. Les députés ont parlé de ce qui aurait pu se produire alors que nous devrions examiner les frais réels des établissements.

M. Waddell: Monsieur le Président, sauf erreur, on s'est mis d'accord pour percevoir cet argent. On a besoin d'argent et de nouveaux investissements. Je pensais que le gouvernement voudrait qu'on investisse davantage dans l'ouest du Canada. Je pensais que le député de l'Ouest insisterait sur ce point particulièrement. J'étais à Lethbridge il n'y a pas très longtemps. Je sais que même cette localité prospère de braves gens va souffrir du marasme de l'économie pétrolière. Je pensais que le député voudrait demander davantage d'argent pour l'Ouest au lieu de justifier ces compressions du gouvernement.

[Français]

Le président suppléant (M. Charest): Questions ou commentaires. L'honorable député de Champlain (M. Champagne) a la parole. Débat?

M. Michel Champagne (Champlain): Oui, monsieur le Président. Premièrement, je m'en veux peut-être un petit peu, si j'ai laissé la parole à mon collègue de la Colombie-Britannique

parce que je pensais que tout naturellement, en voulant prendre la parole dans ce débat, mon collègue allait voter avec nous sur cette motion, qu'il allait dire: Enfin, le gouvernement a posé un acte responsable, un acte à la mesure du changement tel que prescrit lors des élections fédérales de septembre 1984. Mais ce n'est pas si pire, monsieur le Président, parce que mon collègue a au moins admis une chose, c'est qu'il fallait réduire le déficit et qu'il fallait enfin une fois, depuis les 20 dernières années, assumer ses responsabilités. En ce sens, je dois quand même souligner la franchise avec laquelle le député de Vancouver a pu adresser ses paroles dans cette honorable Chambre. Il faudrait l'applaudir d'ailleurs, je pense que cela en vaut la peine, monsieur le Président.

Vous savez, monsieur le Président, je m'exprime pour la deuxième fois sur ce projet de loi C-96 concernant le transfert des paiements aux provinces. Souligner que c'est la deuxième fois, monsieur le Président, c'est peut-être quelque peu superflu, mais je me devais de le faire parce que lorsque je me suis assis en cette Chambre aujourd'hui, je me suis rendu compte que les partis d'Opposition, les néo-démocrates ou les libéraux, tentaient encore une fois de fausser la réalité telle qu'elle est, tentaient de la fausser si bien que lorsque j'écoutais le député d'Essex—Windsor (M. Langdon) et qu'il nous parlait de la péréquation au Québec, 67 millions de dollars, que le gouvernement du Québec devait taxer davantage les entreprises, et cela c'est un néo-démocrate qui le dit, monsieur le Président, un néo-démocrate qui dit: Le gouvernement du Québec doit taxer les entreprises. Je me suis dit: J'aurai tout vu! J'aurai tout vu jusqu'au point de lui dire que la péréquation et le transfert de paiements aux provinces ce sont deux choses totalement différentes, totalement différentes, ce sont deux concepts économiques qui ne se rejoignent pas si ce n'est dans la finalité lorsqu'on remet les montants aux provinces. La péréquation, monsieur le Président, c'est suite aux impôts levés et le paiement sur le transfert des paiements qu'on remet aux provinces, c'est l'argent que le gouvernement fédéral donne dans des secteurs bien précis et, dans le cas dont on parle, ce sont les secteurs de la santé et de l'éducation.

● (1950)

Je pense, monsieur le Président, que le député d'Essex—Windsor (M. Langdon), lorsqu'il parle d'une somme de 67 millions de dollars que le gouvernement du Québec doit aller récupérer, il ne parle pas du gouvernement fédéral, il parle d'un gouvernement provincial. Encore là, monsieur le Président, le député d'Essex—Windsor se trompe. Parce que nous ici, nous sommes à la Chambre des communes, nous sommes au gouvernement canadien et on se doit de parler en fonction des politiques nationales que l'on met de l'avant.

Mais le député d'Essex—Windsor nous parle d'une somme de 67 millions de dollars. Nous, à l'intérieur du transfert de péréquation, nous parlons, pour l'année 1985-1986, de 4 milliards 91 millions de dollars.

J'entendais aussi le député libéral de York-Centre (M. Kaplan) qui parlait des promesses électorales et des dépenses extravagantes que le parti progressiste conservateur fait depuis qu'il est au pouvoir.

Monsieur le Président, je suis convaincu que l'honorable député de York-Centre avait envie de rire lorsqu'il disait des choses semblables. Je suis convaincu, monsieur le Président,